http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=102



- Actualités - Le SNFOLC dans l'académie de Dijon -

Date de mise en ligne : jeudi 26 mai 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNFOLC Dijon Page 1/2

Audience avec l'INSPE (25 mai 2022)

Le Master 2 MEEF 2nd degré de l'INSPE comporte une épreuve intitulée " Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ", censée préparer enseignants et CPE à leur métier aussi bien qu'à l'épreuve de l'entretien. Ajoutée en 2022 à l'oral des concours, cette épreuve est commune à toutes les disciplines du CAPES / CAPET, au concours CPE, et au CRPE. L'entretien prétend mesurer la motivation des candidats à enseigner, leur connaissance du système éducatif et leur adhésion aux « valeurs de la République ».

L'un des sujets de l'INSPE a provoqué une vive émotion : il présentait une situation de conflit entre un enseignant et une élève au comportement frondeur. On devinait qu'elle était musulmane et présentait un risque de radicalisation. La situation fictive, brossée à gros traits stéréotypés, était donc de nature à renforcer l'amalgame trop fréquent entre une origine, une religion et un risque terroriste.

La FNEC-FP-FO a fait partie de la délégation reçue en audience à l'INSPE le 25 mai. FO a fait valoir ses positions qu'elle avait exprimées dans un <u>communiqué préalable</u>.

L'INSPE s'est défendue de faire oeuvre de simplification et a soutenu que la formation est solide et consistante, que les études de cas présentées ne sont pas caricaturales et que ce ne sont pas des sujets grand public, mais des sujets destinés à des étudiants formés. L'INSPE a replacé les sujets dans le contexte de leur formation ; et a tenu à souligner que les situations concernant l'Islam sont fréquentes et font l'objet d'un plus grand nombre de remontées.

Le Rectorat a énuméré les étapes des procédures qu'il a mises en place pour assurer la sécurité des formateurs qui se sentaient menacés par l'emballement sur les réseaux sociaux.

Les organisations syndicales se sont rejointes sur trois points :

- le **sujet** était choquant ;
- les formateurs ne sont pas en cause à leurs yeux ;
- de telles épreuves et leurs modalités sont pour le moins discutables.

Chacune a pu développer son propre point de vue comme vous pourrez le voir dans le <u>compte-rendu de la FNEC-FP-FO</u>. Un dossier précisant les positions de chaque OS a été remis à la directrice de l'INSPE.

Copyright © SNFOLC Dijon Page 2/2